



Les Hespérides Foch

Angers

LIVRET

D'INFORMATIONS PRATIQUES

2025

Les Hespérides Foch

49, Boulevard du Maréchal Foch – 49 100 Angers

Téléphone : 02.41.87.37.37

E-Mail : leshesperidesfoch@gmail.com

Résidence Les Hespérides Foch à Angers

BIENVENUE DANS VOTRE NOUVEL HAVRE DE PAIX



C'est avec grand plaisir que l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter
la bienvenue dans la Résidence Hespérides Foch.

Ma principale mission est d'assurer la bonne tenue de la résidence, l'entretien, la gestion des parties communes, la gestion administrative, la gestion du personnel et la qualité de votre vie quotidienne au sein de la Résidence.

Les relations, le confort, le maintien du standing, les animations, la restauration, ...

Ce livret d'informations permettra de vous faire découvrir les services de la Résidence, ses horaires, ses tarifs, son règlement interne de copropriété.

Je me tiens à votre entière disposition du lundi au vendredi pour répondre à toutes vos questions.

La Direction
Yohann TRIOLET

LA RESIDENCE

☎ : 02 41 87 37 37

✉ : lesesperidesfoch@gmail.com

Dans un environnement d'exception

Située Boulevard du Maréchal Foch, la Résidence Hespérides Foch compte 68 appartements et offre un cadre de vie d'exception au cœur de la ville d'Angers. Elle bénéficie d'un environnement animé toute l'année, d'un accès direct aux transports en commun « Bus et Tramway ». Les commerces et services de proximité sont installés à quelques mètres de la Résidence. De quoi ravir nos résidents qui profitent chaque jour de sortir dans le centre-ville.

Pour les amateurs de marche, la résidence est proche du jardin du Mail, du jardin des Plantes.

Une Résidence pleine de vie

Aux Hespérides Foch, en plus d'un appartement au cœur de la ville, vous bénéficiez librement d'espaces de vie chaleureux. Un restaurant convivial nappé avec de l'argenterie, un salon, une salle de bridge, une bibliothèque, une grande terrasse avec de beaux espaces extérieurs.

L'accueil, la conciergerie, un vrai atout qui permet aux résidents de bénéficier de services personnalisés et d'être au contact de l'équipe.

Un appartement conforme à vos besoins

Du T1 au T4, les appartements sont spacieux et fonctionnels, tous avec terrasse, ils se situent Côté Jardin, Rue Béclard ou Boulevard Foch. Parfaitement équipés pour favoriser votre autonomie (salle d'eau, toilettes séparées, cuisine, volets roulants électriques, ...)

Vivre plus sereinement en maîtrisant son budget

Les charges mensuelles comprennent la téléassistance, les charges de services spécifiques à la résidence « la Maintenance, l'Entretien, le Personnel, les Animations, la Conciergerie »

Toute dépense complémentaire sera à prix coutant et prélevée sur votre compte services.

Résidence Syndicat des Propriétaires

La Résidence est gérée par le Syndic SOPREGI depuis plus de 30 ans, son siège est 87, Rue de Richelieu – 75 002 Paris. Votre interlocuteur principal est Nicolas GOUTAY.

Un conseil syndical a été élu lors de la dernière Assemblée Générale dont le Président est Monsieur Luc LE FOURNIS.

L'ACCUEIL

Les Hôtesses

⇒ De 7 h 00 à 21 h 00 : Sylvie, Agnès et Isabelle

Les hôtesse

s sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous conseiller. Elles sont parfois déjà occupées, laissez votre message, elles traiteront votre demande et vous appelleront dès leur disponibilité.

Elles contrôlent et filtrent les personnes qui entrent dans la Résidence. Lors d'une éventuelle visite, elles vous préviennent par interphone en vous indiquant le nom du visiteur (merci de les avertir lorsque vous recevez de la visite...)

Chaque jour dans votre boîte aux lettres, elles distribuent votre courrier et vos relevés de dépenses de votre compte services, déposent votre journal si vous avez un abonnement, et une fois par semaine distribuent les menus du restaurant.

Elles réceptionnent vos colis ou paquets, vos médicaments livrés par la pharmacie, vos courriers recommandés si vous nous avez signé une procuration.

N'hésitez pas à les avertir que vous attendez une livraison, dès réception elles vous appelleront.

Elles vous accompagnent également pour vos réservations de taxis, de trains ou de restaurants, ...

Pour votre information, nous n'avons plus de ligne fax, désormais tout envoi sera par mail à l'adresse suivante :

[Adresse Mail de l'accueil : accueil@hesperides-foch.fr](mailto:accueil@hesperides-foch.fr)

Lorsque vous quittez la Résidence plusieurs jours, il est important d'informer les hôtesse

s pour éviter toute inquiétude. Elles pourront réexpédier votre courrier en indiquant votre nouvelle adresse.

Bon à savoir :

Vente de timbres ou affranchissement courriers
Photocopies
Envoi d'ordonnance à la pharmacie par mail
Possibilité de réceptionner vos mails

Les Veilleurs

⇒ De 21 h 00 à 7 h 00 : Gabriel, Alice, Martin et Raphaël

Les veilleurs de nuit prennent le relais la nuit pour votre sécurité.
Ils sont étudiants en médecine avec diverses expériences dans le milieu médical.

En cas de besoin, vous pourrez les joindre avec votre appel secours, ils interviendront immédiatement dans votre appartement.

Ils vous rassureront, vous conseilleront et appelleront les secours si nécessaire.

En revanche, je vous rappelle qu'ils ne sont ni aides à domicile, ni médecins, ni aides-soignants et donc ils ne pourront faire aucun soin.

L'Entretien

⇒ De 8 h 00 à 17 h 00 : Gilles

Gilles s'occupe de l'entretien des parties communes de la Résidence, il est également à votre disposition pour toute demande de petites réparations.

Il est possible de commander du petit matériel auprès de Gilles (ampoules, piles, ...), ces fournitures seront facturées sur votre compte services.

Toute intervention fera l'objet d'un rendez-vous auprès des hôtesse en fonction du planning de Gilles et sera facturé au ¼ d'heure sur votre compte services.

Tarif au ¼ d'heure : 4,00 €

En cas de problème important, Gilles vous conseillera sur les entreprises à contacter pour faire un devis de réparation.

⇒ De 7 h 00 à 14 h 00 : Sylvie

Sylvie est en charge de l'entretien des parties communes de la Résidence.
Sylvie peut intervenir à titre très exceptionnel à votre domicile, chaque ¼ d'heure sera facturé sur votre compte services.

Tarif au ¼ d'heure : 4,00 €

Sylvie gère l'entretien des parties communes, des chambres et de la suite d'hôtes.

LE RESTAURANT

Le Restaurant est ouvert 7 jours sur 7
Le midi, le soir et les jours fériés

L'Equipe de Cuisine

⇒ De 8 h 00 à 20 h 00 : Vivien, Éric, Fabien, Julie et Yevheniia

L'Equipe de Salle

⇒ De 8 h 00 à 20 h 30 : Katia, Corinne et Nassira

Les Horaires d'Ouverture

⇒ Déjeuner : De 12h15 à 12h45

⇒ Dîner : De 19h00 à 19h30

Chaque service, l'équipe de salle vous place différemment (nouvelles convives, nouvelle table).
A l'entrée du restaurant, vous trouverez le plan affiché chaque matin.

La Réservation des Repas

Les menus de la semaine ainsi que les feuilles journalières sont distribués chaque semaine dans votre boîte aux lettres. Il suffit de les remplir et de les transmettre aux hôtesses.
Si vous avez un doute, les hôtesses rempliront ces feuilles avec vous.

Les tarifs du restaurant

Entrée 1.20 € Plat du midi 6.55 € Plat du soir 3.65 € Dessert 1.25 €

Il est impératif de déposer vos réservations avant 10 heures à l'accueil **48 heures à l'avance**.

Les hôtesses gèrent également les annulations, les invités, les repas de dernière minute, ...

⇒ **Forfait Imprévu / Annulation : 2,30 €**

L'annulation d'un repas doit se faire **24h avant**, pour ne pas avoir 2,30 € de pénalité.

Exception faite en cas de maladie.

Vous avez à votre disposition **une carte de restaurant** à l'accueil, au bar et au restaurant si vous souhaitez commander à la carte ou à la dernière minute.

Le Portage des Plateaux en Appartement

⇒ Déjeuner : 12h00/12h15

⇒ Dîner : 18h45/19h00

Si vous préférez déjeuner ou dîner à votre domicile, l'équipe de salle apportera votre plateau-repas aux horaires ci-dessus directement à votre appartement.

En cas d'absence à ces horaires et très exceptionnellement, merci de mettre un tabouret près de votre porte d'appartement pour y déposer votre plateau.

N'hésitez à informer l'hôtesse de votre absence.

Ce service sera facturé : Midi – 1.50 € Soir – 1.00 €

La reprise de votre plateau

Midi : Après le service vers 13h30

Soir : Le lendemain matin vers 10h00

Votre plateau doit être déposé près de votre porte à l'extérieur de l'appartement.

Merci de veiller à rendre toute la vaisselle propre, ne pas oublier les petits ramequins, les bols car au fur et à mesure le stock de vaisselle du restaurant diminue et nous sommes obligés d'en racheter.

La facturation

Chaque jour, vous recevrez dans votre boîte aux lettres le décompte de vos consommations déduites de votre compte services.

Ce compte doit toujours être créditeur, les versements se font à l'accueil par :

- Chèque à l'ordre du **SDC LES HESPERIDES FOCH**
- Carte bancaire
- Virement (IBAN : FR76 3000 4008 1900 0218 6322 761)

La moyenne mensuelle des dépenses est d'environ 350 € par personne.

Le Salon-Bar

⇒ De 8 h 00 à 20 h 30

Au bar, nous vous proposons une carte de boissons chaudes, boissons fraîches et de boissons alcoolisées. Toutes les consommations se prennent sur place au salon. Le service est assuré par l'hôtesse. Toute consommation sera facturée sur votre compte services / restauration.

VOTRE VIE A LA RESIDENCE

Les Clés de votre Appartement

Il est important de toujours fermer votre porte d'appartement à clé (un tour complet).

Cela permet d'éviter de claquer la porte, de faire du bruit et d'enclencher le verrou 3 points.

La clé d'entrée de votre appartement vous servira également à ouvrir le sas d'entrée de la résidence ou à appeler l'ascenseur lorsque vous êtes au parking.

⇒ L'accès à la résidence

L'entrée principale se situe 49 Boulevard du Maréchal Foch

De 7h00 à 21h00, l'ouverture des portes est automatique sous le contrôle des hôtessees.

De 21h et 7h00, vous pourrez ouvrir les deux portes avec votre clé d'appartement.

Si vous recevez de la visite lors des horaires de fermeture de l'accueil, il faudra :

- A l'extérieur du sas, saisir le code d'accès (**code confidentiel**)
- A l'intérieur du sas, composer le numéro d'appartement + 📞

De votre appartement, vous pourrez répondre à votre visiteur et déclencher l'ouverture de la deuxième porte en appuyant sur les 2 boutons noirs de votre interphone.

Code confidentiel de la 1^{ère} porte :

En cas de problème pour joindre les veilleurs de nuit : 115 + 📞

Si vous recevez de la visite (aide à domicile, infirmiers, visite, ...) avec votre accord, nous donnerons votre clé contre signature (indiquant heure d'arrivée, nom de la personne et heure de départ).

A l'accueil, nous avons toujours un double de clé de chaque appartement par mesure de sécurité.

Lorsque vous êtes dans le hall d'accueil, il est strictement INTERDIT d'ouvrir la porte du sas à une personne que vous ne connaissez pas.

⇒ Les caves et les greniers

Ouverture avec la clé d'appartement pour la porte principale, puis une 2^{ème} clé personnelle permet d'ouvrir votre cave ou grenier, veillez à bien refermer à clé derrière vous les deux portes.

⇒ Le parking

L'entrée du parking se situe face au n° 25 de la rue Béclard.

L'ouverture du garage se fait à l'aide d'un bip remis avec votre appartement.

Chaque place est numérotée, nous vous remercions de bien vouloir respecter votre emplacement. Le parking est **privé**.

L'accès du parking à votre appartement se fera directement par l'ascenseur que vous appellerez avec votre clé d'appartement.

La porte issue de secours – près de la porte du garage - permet à certains résidents de sortir, (pas d'entrer) pour faire leurs courses. En revanche, il est interdit de bloquer cette porte ouverte pour des raisons de sécurité et d'intrusion dans la résidence.

Soyez très vigilants si vous l'empruntez à ce qu'elle se referme bien derrière vous.

Les Vide-ordures

A chaque étage, se trouve un local V.O (Vides ordures) pour y déposer vos poubelles :

- Un bac pour les papiers, cartons, plastiques, conserves,...
- Un bac pour le verre
- Un vide-ordure : pour tout autre déchet ménager à mettre dans un sac poubelle **fermé**.

Ces V.O sont vidés 3 fois par semaine.

Il est interdit de jeter quoi que ce soit par-dessus vos balcons.

Les Animations

Les animations organisées une fois par semaine sont affichées dans les ascenseurs et sur le panneau d'informations à l'accueil : Films, Yoga, Conférences,

Nous proposons une fois par mois un repas à thème au restaurant.

Pour les amateurs de bridge, scrabble, belote ou autre jeu de sociétés, n'hésitez pas à vous adresser à l'accueil.

Les Invités

⇒ Le temps d'un repas

Vous avez la possibilité d'accueillir des invités au restaurant pour le déjeuner ou le dîner :

Prix du forfait Invité Midi à 4.00 €

Prix du forfait Invité Soir à 3.00 €

Prix du forfait Invité Enfant (- 12 ans) à 1.50 € (midi et soir)

Une tenue vestimentaire correcte est exigée au restaurant.

Un vestiaire est disponible à l'accueil car les vestes et manteaux ne sont pas autorisés sur les dossiers de chaise du restaurant.

⇒ Le temps d'une fête

Dans le cadre d'une réception de famille ou amis, vous avez la possibilité de réserver la salle privative ou le salon pour un cocktail

Forfait privatisation d'un lieu à 75.00 €

Pour toute réservation au-delà de 8 personnes, une personne en extra assurera le service en salle.

Vous pourrez demander au Chef de cuisine des plats spéciaux, nous établirons un devis sachant qu'ils seront facturés comme pour toutes autres prestations, à prix coûtant.

⇒ Le temps d'un séjour

Nous avons à disposition deux chambres d'hôtes (pour 2 personnes) et une suite (pour 4 personnes) pour accueillir votre famille ou vos amis. Merci de faire la demande auprès des hôtesse.

Les Chambres d'hôtes pour 1 ou 2 personnes : 34.00 € la nuit

La Suite pour 1 ou 4 personnes : 44.00 € la nuit

Le petit déjeuner : 4.50 € par personne

Il sera servi au salon bridge à partir de 8h30.

Les clés sont à retirer, contre-signature, auprès de nos hôtesse. Elles permettent également d'accéder à la résidence en cas de retour après nos heures d'ouverture.

Les Appels Secours

Les appartements sont équipés d'appels secours dans chacune des pièces : WC, salle de bains, salle d'eau, chambres et séjour.

Chaque appel secours est enregistré sur une imprimante à l'accueil et alerte l'hôtesse ou le veilleur de nuit par une sonnerie très forte. Immédiatement, l'hôtesse vous appelle sur votre interphone, sans réponse de votre part dans les 30 secondes, un membre du personnel se rendra à votre appartement pour s'assurer que tout aille bien.

Les Soins de Santé et Hospitalisation

La Résidence Hespérides n'est pas une maison de retraite et ni une maison de santé, c'est une résidence en copropriété où chacun mène une vie indépendante et autonome.

En ce qui concerne les soins réguliers, vous pouvez contacter les infirmiers libéraux de la ville. Nous avons une liste à l'accueil, de médecins, de personnels paramédicaux, d'associations d'aide à domicile.

En cas d'urgence, vous pouvez nous joindre de votre appartement de jour comme de nuit par l'un des dispositifs prévus (interphone, bouton d'appel secours...),

En journée, les hôtesse et la nuit, les veilleurs « étudiants en médecine » feront si besoin appel à des services médicaux d'urgence.

Petit conseil : Prévoyez dans votre armoire un petit sac de voyage prévu en cas d'hospitalisation pour éviter à vos proches de le faire (tenues de rechange de jour et de nuit, sous-vêtements, nécessaire de toilettes) également pensez à laisser vos bijoux et clés dans votre appartement avant votre départ.

Toutes les informations sur la fiche santé restent confidentielles. Elles nous permettent de connaître le nom de votre médecin traitant et de la personne à prévenir en cas d'urgence.

En cas d'hospitalisation, nous informerons immédiatement par téléphone un membre de votre famille.

Le Chauffage - La Ventilation

Le chauffage est assuré par des convecteurs électriques individuels.

La ventilation de votre appartement est assurée par une extraction mécanique de l'air à partir de bouches situées dans les pièces humides (salle de bains, WC...).

N'oubliez pas de nettoyer régulièrement les bouches d'extraction situées en partie haute ainsi que la hotte de votre cuisine.

L'Alarme Anti-Intrusion

Lors d'une absence prolongée, vous pouvez mettre votre appartement sous alarme à l'aide du boîtier situé dans l'appartement à côté de l'interphone. L'alarme se déclenchera à l'accueil si votre porte est ouverte.

Les Consignes Incendie

Incendie dans votre appartement

Votre détecteur de fumée se déclenchera automatiquement et l'alarme sonnera à l'accueil.

Incendie dans le couloir

Restez dans votre appartement, santé. Puis, placez des serviettes humides à la base de votre porte d'entrée qui est une porte coupe-feu, pour éviter le passage des fumées.

Gardez votre calme et attendez dans votre appartement la neutralisation du feu.

Signalez votre présence lorsque vous entendez les sirènes des pompiers en vous manifestant au balcon de votre appartement.

Le détecteur de fumée qui est dans votre couloir, à chaque étage, se déclenchera automatiquement et l'alarme sonnera à l'accueil.

Incendie dans le parking

- Signalez par l'interphone placé dans le parking près des ascenseurs.
- Actionnez sur le bouton rouge au centre du parking

***En cas d'incendie, l'utilisation des ascenseurs est strictement interdite,
Merci d'emprunter les sorties de secours.***

Le Service à la Personne - SAP

Pour votre information, la Résidence a obtenu l'agrément de la Préfecture vous permettant en tant que résident de bénéficier d'une déduction fiscale pour les services rendus à domicile « téléassistance, portage de plateaux et interventions de l'homme d'entretien ».

Ce contrat SAP vous permettrait de bénéficier d'un avantage fiscal équivalent à un mois de charge, le directeur se tient à votre disposition pour vous expliquer toutes les dispositions en cours.

LES DEMARCHES A VOTRE ARRIVEE

Lors de votre arrivée, il est obligatoire de souscrire une assurance habitation de votre logement et de remettre une copie aux hôteses.

Dès votre arrivée, nous vous transmettrons une attestation de domicile afin d'effectuer les démarches suivantes :

- Changer la carte grise de votre voiture à la Préfecture
- Informer le Trésor Public
- S'inscrire sur la liste électorale à la Mairie d'Angers
- Informer la CPAM d'Angers
- Déclarer votre nouveau médecin traitant

Les hôteses vous demanderont de remplir les fiches santé et allergies alimentaires.

Electricité

Lors de votre arrivée, vous devez souscrire votre contrat EDF ou autre fournisseur soit par :

- INTERNET
- TELEPHONE EDF AU 09 77 41 24 56

Avec les compteurs LINKY, il faudra vous munir du numéro PRM et du nom de l'ancien occupant. Il est très important de préciser que vous souhaitez un contrat Heures Pleines et Heures Creuses.

Téléphone et accès Internet

Lors de votre arrivée, vous pouvez souscrire votre contrat téléphonie chez l'opérateur de votre choix par internet ou directement en boutique.

Munissez-vous du nom de l'ancien occupant lors de votre demande.

La fibre arrive à chaque palier de la résidence, votre opérateur se chargera de passer la fibre jusqu'à votre appartement pour éviter l'abonnement de l'ADSL.

Il peut arriver que l'accès de la fibre soit difficile, merci de vous rapprocher du directeur pour vous mettre en relation avec une entreprise qui trouvera la solution.

L'eau

Lors de votre arrivée, vous n'avez pas à souscrire à Angers Loire Métropole, l'eau fait partie des charges.

Pour votre information, la production d'eau chaude est assurée par des ballons électriques individuels en période d'heures creuses.